

# Lettre d'information sur le Groupe EDF

- **ERDF**
- **EDF S.A.** : *Du nouveau pour les actifs dédiés*
- **NUCLEAIRE** : *Deux informations révélatrices*
- **EPR** : *EDF, seul exploitant de l'EPR 3 de Penly*
- **HYDRAULIQUE** : *Mise en service commerciale de NAM THEUN*
- **THERMIQUE CLASSIQUE** : *EDF prêt à piéger le CO<sub>2</sub>*
- **ADOPTION DE LA LOI NOME A L'ASSEMBLEE NATIONALE**
- **TERMINAL METHANIER EDF DE DUNKERQUE**

# Une période riche en événements

La période actuelle est particulièrement riche en événements avec des conséquences très variables pour notre groupe et ses salariés.

1. Sur le plan des règles de concurrence, deux textes ou décisions d'importance nous concernent.

Le premier est la désormais tristement célèbre loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité). Ce texte a été adopté en Conseil des Ministres puis à l'Assemblée Nationale en première lecture. Il vise, on le sait, à partager 25 % de l'électricité nucléaire d'EDF avec ses concurrents pour l'alimentation des seuls clients français. Mais à qui fera-t-on croire qu'une telle restriction perdurera ? Car la base même du Traité de Rome est bien la libre circulation des biens et services et les clauses dites de « destination », qui entravent cette libre circulation, sont interdites. Autrement dit, cette loi NOME si elle est votée, aura pour conséquence de partager la compétitivité nucléaire de la France avec les pays alentours dont certains ont rejeté le nucléaire. Encore une belle preuve de l'absurdité du mode de construction européenne !

La Fédération FO Energie et Mines ne reste pas inactive. Nous avons été auditionnés par les deux rapporteurs du texte, Jean-Claude LENOIR (Assemblée Nationale) et Ladislav PONIATOWSKI (Sénat). Nous avons diffusé largement notre argumentaire auprès des élus et nous avons lancé une pétition au sein du groupe EDF pour demander le rejet de ce texte. Ici comme ailleurs, rien n'est perdu si on se donne les moyens de se mobiliser !

La deuxième décision d'importance concerne l'hydraulique. Le Gouvernement français vient d'annoncer l'ouverture à la concurrence par anticipation de 2000 MW supplémentaires détenus par EDF, qui s'ajoutent aux 3000 MW qui vont arriver à échéance dans les prochaines années. Pourquoi une telle accélération si ce n'est pour les confier à des concurrents d'EDF, ce qui est totalement inacceptable. Et que vont devenir les personnels si un tel changement de concessionnaire se produisait ? Là encore, on est dans l'absurdité de ce monde de concurrence dans lequel on plonge notre entreprise.

2. Autre dossier « chaud » : celui des relations entre EDF et Areva à travers deux grands dossiers en cours. Celui de savoir comment organiser la filière nucléaire française à l'international suite à l'échec d'Abu Dhabi : on attend sur ce point avec intérêt les conclusions de la Commission Roussely qui pour le moment sont classées « secret défense » ! Ensuite, celui du sort de l'usine d'enrichissement Eurodif de Tricastin pour lequel il y a désaccord entre les deux entreprises et où le personnel est dans l'incertitude.
3. Dernier grand dossier en cours, celui de l'intégration du groupe EDF par rapport à ses filiales régulées, à commencer par ERDF. Présidente du Directoire d'ERDF, Michèle BELLON a été nommée également dans les instances dirigeantes du groupe d'EDF. Le Président d'EDF et Mme BELLON ont été auditionnés récemment ensemble à la FNCCR sur les réseaux. Jusqu'à quel point cette volonté d'intégration pourra-t-elle aller ? Quelle place RTE aura-t-il ensuite dans un groupe plus intégré ? Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui.
4. Enfin, un dossier qui va impacté l'ensemble des agents des Industries Electriques et Gazières, le dossier retraite.FO Energie et Mines est engagée au côté de sa confédération pour demander le retrait de ce projet de loi, et notamment le 15 juin .Tout le monde reconnaît que la manifestation nationale Force Ouvrière du 15 juin à Paris était réussie. Les manifestant(e)s ont marqué leur unité et leur détermination pour obtenir le retrait du projet gouvernemental en matière de retraites. Le 29 juin, à l'exception de la CFE-CGC, les organisations syndicales FO, CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA ont décidées de poursuivre en commun leur action tout au long du processus législatif de la réforme des retraites.

Elles ont décidé d'une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire. Elles appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à construire ce jour une mobilisation d'ampleur.

C'est le sujet qui redevient « à la mode » aujourd'hui. Pendant longtemps pourtant, ni EDF ni d'ailleurs la plupart des élus, ne se sont préoccupés des réseaux, encore moins de ceux de la distribution. Seuls les syndicats, et en particulier FO, pointaient le recul de la proximité et la baisse de la qualité de fourniture.

Ce constat est aujourd'hui fait par d'autres acteurs, notamment les élus locaux et plus particulièrement encore la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) depuis son congrès d'Annecy en septembre 2009, où l'action d'ERDF avait été vivement critiquée.

Et depuis quelques jours, cela part dans tous les sens...

### Rapport du groupe de travail sur la qualité de distribution d'électricité

Que de bruit médiatique autour d'un rapport émanant de deux membres de la CRE en fin de mandat, dont le contenu était connu depuis plus de 2 mois, et qui ne reflète pas l'avis de l'institution mais qui a tout de même été diffusé sur le site de la FNCCR.

Le bilan est, en effet, pour ERDF, peu glorieux avec une augmentation, en particulier, du temps de coupure pour les usagers.

Pour FO, les causes sont connues : investissements insuffisants mais aussi suppressions massives d'emplois qui ont dégradé la qualité de service et éloigné notre entreprise des usagers.

Mais les auteurs du rapport, dont l'un est un ancien Vice-Président de la FNCCR, poursuivent manifestement d'autres objectifs. Car ce qu'ils réclament, ce n'est rien de moins que l'ouverture du capital d'ERDF ! Comme si des capitaux privés étaient plus vertueux que des capitaux publics : si cela était le cas, cela se saurait... Bref, nous avons la désagréable impression d'une campagne de presse bien orchestrée.

Pour FO, en tout cas, il ne faut pas se tromper de cible ! L'objectif ne saurait être, ni l'ouverture du capital, ni même l'ouverture des concessions à la concurrence comme l'évoque malheureusement trop souvent Henri Proglio, mais bel et bien le développement du service public de distribution d'électricité et de gaz à travers un service commun et l'attribution par EDF SA des moyens nécessaires au développement des réseaux.

Sur ce point, là encore, il faut être clair et une délégation FO, composée de Jacky CHORIN, Vincent HERNANDEZ, Emmanuel FERNANDEZ et Alain JOUVET, l'a dit récemment à la FNCCR qui avait demandé à nous auditionner.

FO combattra toute perspective d'ouverture à la concurrence des concessions revendiquée par certains membres de la FNCCR car cela serait tourner le dos au service public et marquerait la fin de la péréquation tarifaire.

Nous ne voulons pas du « modèle » de la distribution de l'eau dans l'énergie !

Quant à la prise de conscience de la maison-mère, elle ne doit pas se contenter de beaux discours mais passer aux actes.

## L'Assemblée Nationale s'empare du dossier « distribution »

A son tour, les parlementaires s'émeuvent, certes un peu tard, de la qualité de la distribution d'électricité.

A l'initiative du député socialiste François Brottes, une mission d'information sur la distribution vient d'être mise en place. Son rapporteur est le député UMP Jean Proriol et son Président, le député socialiste Jean Gaubert. Les auditions doivent débiter prochainement. Affaire à suivre...

### **EDF S.A. :**

#### *Du nouveau pour les actifs dédiés*

1. Comme chacun le sait, EDF provisionne les sommes nécessaires au démantèlement des centrales nucléaires et au stockage du combustible.
2. Mais avec l'ouverture de capital d'EDF et les pertes internationales connues lors de la période Roussely (9 Mds €), le Gouvernement puis le législateur ont imposé à EDF de mettre en place un portefeuille d'actifs dédiés, visant à les « sanctuariser » pour faire face à ces décaissements. La loi de 2006 avait ainsi imposé à EDF de placer 16 Mds € valeur 2006 au 30 juin 2011.
3. Ces placements sont faits en Bourse selon des règles strictes mais ils ont subi des pertes avec la crise financière ce qui a amené EDF à cesser de doter ces actifs pendant un an. Aujourd'hui, plus de 11 Mds € de placés.
4. Pour tenir compte du fait que les décaissements sont à des horizons de temps assez lointains et de la prolongation souhaitée de la durée de vie des centrales nucléaires de 40 à 60 ans, le Gouvernement vient de décider de décaler de 5 ans la montée en charge de ce dispositif et donc d'obliger EDF à doter totalement ces actifs en 2016 au lieu de 2011. C'est là un geste de bon sens. Reste une question de fond : est-il bien raisonnable de placer toutes ces sommes en Bourse ?

## NUCLEAIRE :

### *Deux informations révélatrices*

Première information : Elle porte sur le Kd, c'est-à dire le coefficient de disponibilité des centrales nucléaires. L'objectif d'EDF est maintenant d'atteindre 85 % de disponibilité à l'horizon 2015. Jusqu'à présent, ce chiffre devrait être atteint en 2011. Cela en dit long sur la situation du parc et démontre la nécessité d'augmenter encore les investissements.

Deuxième information : Elle concerne le coût de la prolongation de la durée de vie des centrales de 40 à 60 ans. Jusqu'à présent, EDF disait que cela représentait 400 M € par tranche, soit 10 % d'un EPR.

Subrepticement, ce chiffre est passé à 600 M € par tranche. Bigre ! 200 M € d'un coup. L'explication officielle serait liée à des demandes nouvelles de l'ASN (Autorité de sûreté Nucléaire). Cela fait tout de même un bel écart !

## EPR :

### *EDF, seul exploitant de l'EPR 3 de Penly*

1. Chacun connaît le « tour de table » du second EPR dont la construction est envisagée en France : celui de Penly 3. EDF sera l'actionnaire majoritaire à plus de 50 %, 25 % devront aller à GDF-SUEZ, TOTAL, ENEL et EON se partageant le reste du capital.
2. Face à cela, la question s'est posée de savoir s'il devait y avoir un ou deux exploitants nucléaires, GDF-SUEZ le revendiquant ouvertement.
3. Le Gouvernement vient de trancher : seul EDF sera exploitant. Le nucléaire doit en effet rester sous la coupe d'entreprises publiques et une coexploitation de centrales aurait pu entraîner une dilution de responsabilités problématique comme l'avait soulignée récemment l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

## **HYDRAULIQUE :**

### *Mise en service commerciale de NAM THEUN II au Laos*

Le barrage de NAM THEUN 2 a été mis en service ce mois de mai. Il s'agit là d'une centrale d'une puissance de 1070 MW dont 95 % seront exportés en Thaïlande, ce qui va rapporter d'importants revenus au Laos, l'un des pays les plus pauvres du monde.

Ce projet, qui a été conçu et construit par EDF, illustre l'expertise de notre groupe dans l'ingénierie hydraulique.

EDF va participer à l'exploitation de cette centrale au sein de NTPC (filiale dont 35 % sont détenus par EDF) et ceci pendant 25 ans. A l'issue de cette période, le Gouvernement laotien deviendra propriétaire de l'installation.

Ce projet industriel s'est accompagné de programmes environnementaux et sociaux qui ont été salués à juste titre par tous.

FO souhaite qu'EDF reste effectivement présente au sein de NTPC pendant les 25 ans de la concession et que l'entreprise poursuive les partenariats entamés (par exemple avec l'Institut Pasteur) pour aider les populations.

Enfin, FO souhaite également que l'ingénierie hydraulique d'EDF puisse être engagée dans de nouveaux projets aussi exemplaires que NAM THEUN 2. Des opportunités existent dans d'autres régions et notamment dans l'Himalaya (Bhoutan et Népal pour alimenter l'Inde, par exemple).

## **THERMIQUE CLASSIQUE :**

### *EDF prêt à piéger le CO<sub>2</sub>.*

Alors que 60 % de l'électricité consommée dans le monde provient de centrales thermiques à flamme, le captage du CO<sub>2</sub> est l'une des technologies émergentes qui pourrait contribuer à en réduire les émissions.

C'est pourquoi, FO se félicite qu'EDF soit pionnière dans cette technologie en testant sur l'unité 4 de la centrale à charbon EDF du Havre un démonstrateur de captage. Ce projet soutenu par l'ADEME se déroulera sur la période 2010-2013.

Affaire à suivre...

## LOI NOME

La loi NOME a été adoptée en première lecture mardi 15 juin par 294 voix contre 212 au parlement. Le texte est transmis au Sénat pour début septembre.

FO Energie et Mines, qui a diffusé largement son argumentaire, fait signer une pétition nationale pour le retrait de ce projet de loi, pétition qu'elle remettra aux sénateurs début septembre.

## TERMINAL METHANIER DE DUNKERQUE

Le Conseil d'Administration d'EDF du 18 juin 2010 a décidé de décaler sa prise de décision sur l'engagement du terminal méthanier de Dunkerque, jusqu'à la fin de l'année.

Le motif semble être économique et lié à la baisse des prix du gaz sur le marché.

En tout état de cause, de la même façon que FO Energie et Mines n'est pas favorable à la loi NOME et à l'affaiblissement d'EDF qui en résulte, FO Energie et Mines est en désaccord avec le développement d'une politique gazière d'EDF qui fragilise GDF SUEZ.

Construisons  
**notre avenir**  
  
[www.fnem-fo.org](http://www.fnem-fo.org)